

## Le dynamisme des entreprises canadiennes dans un marasme postpandémie

Maria Solovieva, CFA, économiste | 416 380-1195

Matt Palucci, analyste de recherche

16 septembre 2024

### Faits saillants

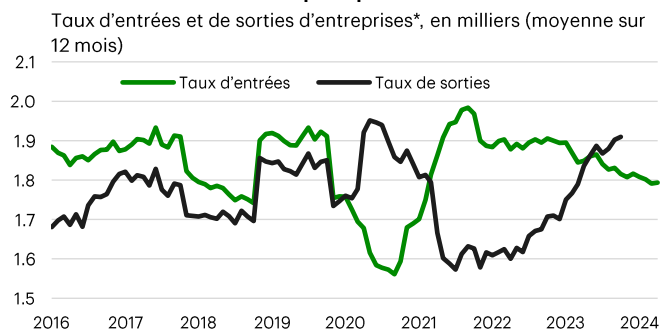
- Le dynamisme des entreprises canadiennes peine à renaître après la pandémie. Il était déjà sur une trajectoire à la baisse avant la COVID-19, et maintenant le faible taux d'entrées d'entreprises et l'augmentation du nombre de faillites montrent que le dynamisme demeure faible.
- Les entreprises qui emploient plus de 20 et moins de 500 personnes sont en première ligne de ce repli. La croissance du nombre d'entreprises actives au sein de ces groupes a diminué durant la pandémie et reste faible depuis 2021.
- Sur le plan des secteurs, plusieurs affichent une croissance beaucoup plus lente qu'avant la pandémie. En revanche, plusieurs secteurs en sont sortis plus forts. Les secteurs fondés sur la connaissance sont en expansion, mais la croissance des secteurs liés au logement n'a pas entraîné de hausse de la concurrence ou de la productivité.
- Des conditions de financement plus souples et un marché du travail plus équilibré devraient favoriser un rebond des créations d'entreprises. D'autres mesures visant à réduire les barrières réglementaires, à favoriser l'entrepreneuriat et à encourager l'innovation pourraient être nécessaires pour aider les entreprises à se dégager des effets persistants de la pandémie.

Le dynamisme des entreprises est un élément essentiel d'une économie florissante, car il est étroitement lié à la compétitivité, à l'innovation et à la croissance de la productivité. Le dynamisme des entreprises est mesuré par leurs taux d'entrée sur le marché, de croissance et de sortie du marché. Bien que la tendance mondiale à la baisse des taux d'entrées ait été largement observée même avant la pandémie, le rythme de la détérioration, ses facteurs sous-jacents et les tendances récentes ne sont pas uniformes d'un pays à l'autre. Au Canada, les taux d'entrées sont en recul depuis le début de 2006. Selon une récente étude de la Banque du Canada, les taux d'entrées des entreprises ont fortement diminué entre 2006 et 2021, ce qui a entraîné une réduction des pressions concurrentielles<sup>1</sup>.

Les estimations mensuelles de Statistique Canada montrent que le taux d'entrées demeure stable et que le taux de sorties a augmenté récemment, ce qui témoigne des effets économiques persistants de la COVID-19.

De telles dynamiques peuvent entraîner un ralentissement de la croissance, une stagnation ou même une baisse du nombre d'entreprises dans l'économie. Les conséquences varient selon les types d'entreprises qui restent. Des entreprises moins nombreuses, mais plus productives pourraient bénéficier à l'économie en stimulant la croissance

**Graphique 1 : Le dynamisme déclinant des entreprises au Canada a besoin d'un coup de pouce**



\* À l'exception des secteurs des services d'enseignement ainsi que des soins de santé et de l'assistance sociale. Source : Statistique Canada (tableau 33-10-0722-01, Estimations expérimentales pour les entreprises nouvellement ouvertes et les entreprises nouvellement fermées), Services économiques TD.

grâce à leur plus grande efficacité, mais pourraient réduire les pressions concurrentielles. Toutefois, un plus petit nombre de sociétés inefficaces serait une mauvaise nouvelle pour la productivité. Ce qui est encore plus préoccupant, c'est le manque éventuel d'occasions pour les nouvelles entreprises d'entrer sur le marché et de se développer. Malheureusement, comme les chiffres agrégés fournissent rarement des réponses claires à ces questions, nous adoptons une approche étape par étape en analysant les tendances selon la taille des entreprises et les secteurs d'activité.

De plus, les tendances en matière de dynamisme varient selon la taille de l'entreprise et d'un secteur à l'autre. Le segment des entreprises moyennes (qui emploient de 20 à 499 personnes) semble connaître les plus fortes pertes d'entreprises actives, tandis que les tendances diffèrent d'un secteur à l'autre. Certains secteurs affichaient une croissance insoutenable avant la pandémie et s'ajustent maintenant, tandis que d'autres pourraient avoir été touchés de façon disproportionnée par les pénuries de main-d'œuvre ou éprouvent des difficultés en raison de la baisse de la demande. En revanche, certains secteurs se sont bien comportés après la pandémie, la création d'entreprises s'accroissant.

### L'augmentation des sorties d'entreprises mine le dynamisme des entreprises au Canada

La hausse des taux de sorties freine la création nette d'entreprises depuis 2023 (graphique 1). Les sorties d'entreprises n'ont toujours pas été estimées pour le début de 2024, mais nous pouvons tirer une conclusion

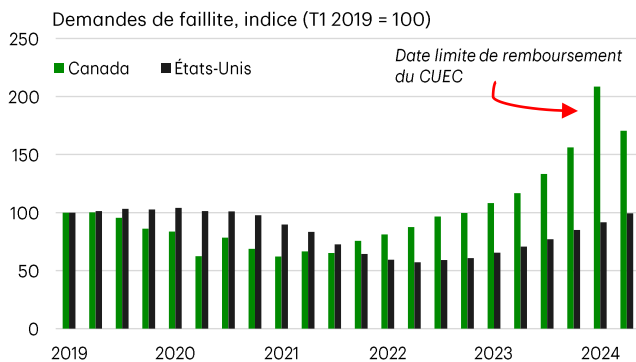
du fait que le nombre de faillites a augmenté de près de 70% au cours du premier semestre de 2024 par rapport à la même période en 2023. Compte tenu des relations historiques entre faillites et sorties, le taux de sorties devrait continuer d'augmenter.

La différence est frappante comparativement au taux d'entrées net aux États-Unis<sup>2</sup>. Les deux pays ont enregistré une hausse des entrées nettes supérieure à la moyenne au début de la phase de réouverture, mais la reprise a été plus robuste et a duré plus longtemps au sud de la frontière. À la fin de 2022, le taux d'entrées net au Canada était passé au-dessous de la moyenne d'avant la pandémie, tandis que celui des États-Unis l'avait dépassé. En raison des limites des données aux États-Unis, nous ne pouvons pas comparer les sorties en 2023, mais les entrées et les demandes de nouvelles entreprises demeurent supérieures à la moyenne, alors qu'elles stagnent au Canada. L'augmentation du nombre de sorties d'entreprises au Canada pourrait constituer en partie un rattrapage des taux exceptionnellement bas pendant la pandémie. Cela pourrait aussi être le signe d'un retard dans le processus de fermeture de sociétés moins productives. Néanmoins, il est trop tôt pour y voir une preuve que cela a entraîné des gains de productivité généralisés. Par ailleurs, les taux de sorties élevés pourraient indiquer une diminution des occasions d'investissement ou un contexte commercial défavorable. Quoi qu'il en soit, un faible taux d'entrées, combiné à une accélération des taux de sorties pourrait entraîner une faiblesse persistante ou une baisse du taux d'entrées net, ce qui réduirait le nombre d'entreprises actives. La détérioration de la croissance du nombre de nouvelles entreprises laisse entrevoir un écart grandissant entre le dynamisme des entreprises au Canada et aux États-Unis.

### La hausse des faillites, un symptôme de la COVID longue

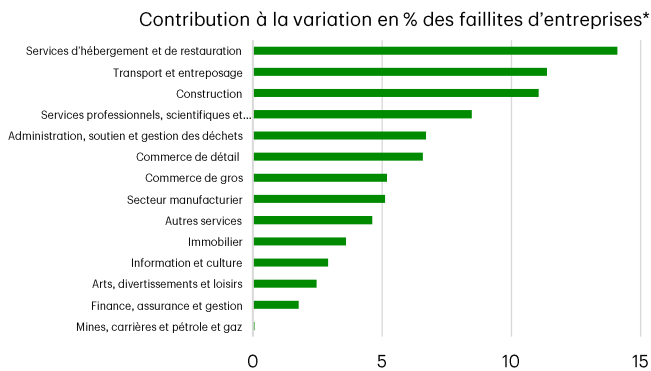
La forte hausse du nombre de faillites d'entreprises au Canada est un autre signe probant des effets persistants de la pandémie. La hausse du nombre de faillites est manifestement liée à la date limite de janvier 2024 pour le remboursement des prêts au titre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et au début du recouvrement des prêts CUEC en défaut (graphique 2). En particulier, cette hausse est at-

**Graphique 2 : Les entreprises canadiennes peinent à rembourser leurs prêts liés à la pandémie**



Source : Administrative Office of the U.S. Courts, Bureau du surintendant des faillites, Services économiques TD.

**Graphique 3 : Faillites d'entreprises attribuables aux secteurs où le recours au CUEC a été élevé**



\* En fonction de la variation cumulative de juillet 2023 à juillet 2024.  
Source : Bureau du surintendant des faillites, Services économiques TD.

tribuables aux secteurs qui comptent la plus forte proportion de sociétés ayant demandé des prêts CUEC durant la pandémie, soit l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, ainsi que la construction (graphique 3). Cette situation donne à penser que les mesures de soutien gouvernementales, ou du moins le programme CUEC, ont retardé, mais pas éliminé, les problèmes financiers causés par les confinements liés à la COVID-19. Le CUEC a réduit le nombre de faillites d'entreprises durant la pandémie, mais celles-ci semblent maintenant se produire telle une vague.

En revanche, les faillites aux États-Unis, même si elles sont également à la hausse, semblent se normaliser après des niveaux artificiellement bas pendant la pandémie. Au deuxième trimestre de 2024, le nombre de faillites aux États-Unis était inférieur à celui d'avant la pandémie, tandis qu'au Canada, il était supérieur de 70 %. Les modalités de radiation de prêt plus généreuses

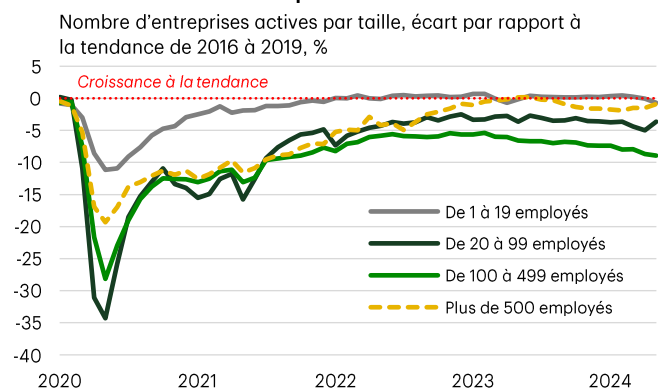
du programme de protection des salaires (PPP) aux États-Unis ont peut-être offert un soulagement plus durable, aidant les entreprises à surmonter la tempête plus efficacement que le CUEC.

## Des moyennes entreprises en congé de maladie

Pour ce qui est des autres caractéristiques des types d'entreprises qui ont subi le plus de fermetures, nous n'avons pas de données directes sur la taille des entreprises qui ont déclaré faillite. Cependant, nous savons que le ralentissement de la croissance quant au nombre d'entreprises actives a été plus prononcé parmi les moyennes entreprises employant de 100 à 499 personnes, en baisse de 9 % par rapport à la tendance, et parmi les petites entreprises employant de 20 à 99 employés, qui a reculé de 4,4 % selon la même mesure (graphique 4). Cet écart persiste notamment depuis 2021, tandis que les écarts pour les microentreprises (comptant de 1 à 19 employés) et les grandes entreprises (comptant plus de 500 employés) se sont resserrés. Malgré une productivité potentiellement inférieure à celle des grandes entreprises, la création d'entreprises moins dynamique au sein de ces groupes pourrait être préoccupante pour l'économie canadienne, car elle pourrait être le signe d'une diminution des occasions d'expansion. Un examen plus approfondi au niveau sectoriel permet d'en savoir plus sur cette tendance.

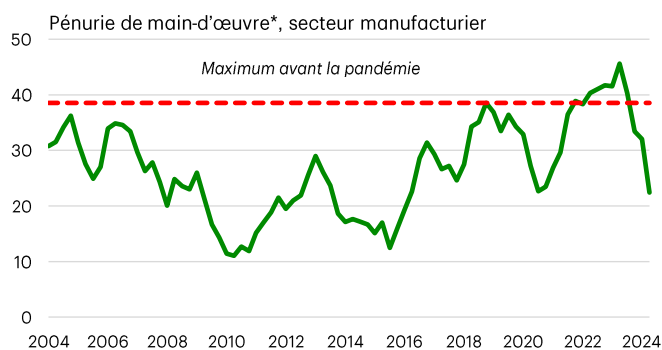
Le ralentissement de la croissance du nombre d'entreprises qui emploient de 20 à 99 personnes est réparti entre plusieurs secteurs (comme nous le verrons dans les sections ci-dessous). En revanche, du côté des

**Graphique 4 : Les moyennes entreprises peinent à revenir à la tendance d'avant la pandémie**



Source : Statistique Canada (tableau 33-10-0722-01), Services économiques TD.

**Graphique 5 : La pénurie prolongée de main-d'œuvre nuit au dynamisme des entreprises manufacturières**



\* Moyenne mobile sur quatre trimestres, en fonction des réponses à la question de l'enquête : votre entreprise fait-elle face à une pénurie de main-d'œuvre qui limite votre capacité à répondre à la demande?

moyennes entreprises, c'est le secteur manufacturier qui est le plus touché. Entre 2019 et le début de 2024, le nombre d'entreprises manufacturières moyennes a diminué de plus de 3%, ce qui contraste vivement avec la croissance de 14% annoncée par les tendances avant la pandémie. Cette diminution s'est accélérée, notamment au troisième trimestre de 2022, ce qui coïncide avec la hausse des taux d'intérêt, l'inflation, les craintes grandissantes à l'égard d'une récession potentielle et l'adoption par les États-Unis de mesures offrant de robustes incitatifs pour le secteur manufacturier national [consultez notre rapport sur la Inflation Reduction Act et la CHIPS and Science Act (en anglais)]. Ces difficultés ont peut-être incité de nombreux fabricants à mettre fin à leurs activités. Par conséquent, le nombre total d'entreprises manufacturières de taille moyenne est inférieur de 10% à ce qu'il aurait été si la croissance s'était poursuivie au taux d'avant la pandémie.

De même, un écart de 9% persiste entre la tendance d'avant la pandémie et le niveau actuel de la production manufacturière. La pénurie de main-d'œuvre est un facteur potentiel qui a eu un effet disproportionné sur le rendement du secteur. En règle générale, le secteur manufacturier profite de la spécialisation de la main-d'œuvre et de la mécanisation, mais le déficit de travailleurs qualifiés induit par la pandémie a érodé ces avantages. Le secteur manufacturier a enregistré le taux d'inoccupation le plus élevé parmi les secteurs de production de biens et a souffert de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée la plus longue. Selon l'Enquête sur les perspectives des entreprises de la Banque du Canada, les pénuries de main-d'œuvre qui empê-

chaient le secteur de répondre à la demande sont restées à des sommets historiques pendant plus de deux ans (graphique 5). Et ce, alors que le secteur est celui qui a reçu le plus de soutien de la Subvention salariale d'urgence du Canada, qui visait à aider les entreprises à conserver leurs effectifs<sup>3</sup>.

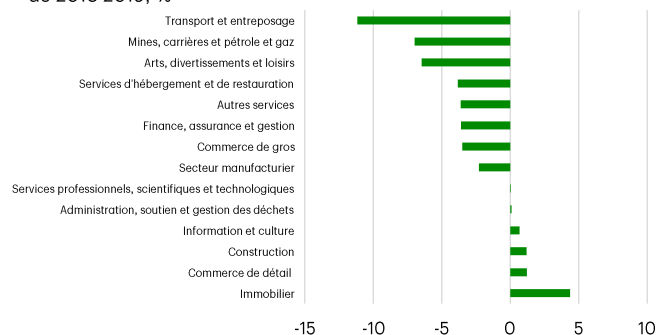
## Conditions préexistantes dans le secteur du transport

Plusieurs autres secteurs ont également connu un rythme de création d'entreprises bien plus lent qu'avant la pandémie (graphique 6). Par exemple, le nombre d'entreprises actives dans le secteur du transport et de l'entreposage est maintenant inférieur de 11% à sa tendance avant la pandémie, par rapport à un écart de seulement 0,5% pour l'ensemble du secteur des entreprises. De plus, malgré une forte remontée par rapport à son creux, il y a encore 1% d'entreprises actives de moins qu'en 2019, tandis que le nombre de sociétés du secteur des entreprises a augmenté de 2,4%.

Ce résultat est conforme à la production du secteur, qui affiche également l'écart le plus important par rapport à la tendance, soit un écart de 17% et une baisse de 4% par rapport aux niveaux de 2019. Ces chiffres suggèrent que le secteur ne s'est pas complètement remis de la pandémie. Le ralentissement est en partie attribuable à l'expansion rapide du secteur avant la pandémie, qui a surpassé quatre fois le secteur canadien des entreprises dans son ensemble, et près de trois fois celui du transport et de l'entreposage aux États-Unis. Cette croissance a été alimentée par un afflux de microentreprises employant de un à quatre employés, en particulier dans

**Graphique 6 : Plusieurs secteurs sont en retard par rapport à leur tendance prépandémie**

Écart dans le nombre d'entreprises actives par rapport à la tendance de 2016-2019, %



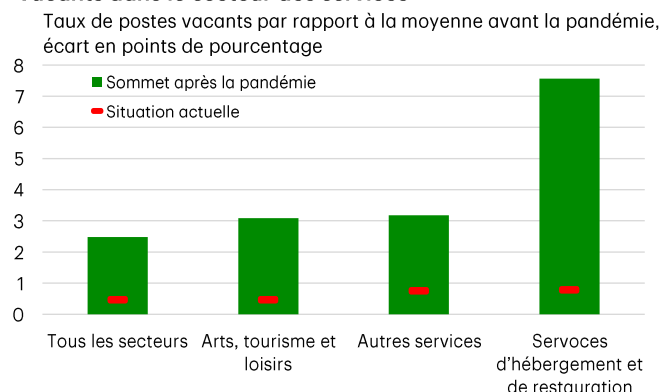
Source : Statistique Canada (tableau 33-10-0722-01), Services économiques TD.

le segment du transport par camion, qui représente un quart du PIB du secteur. Au cours de cette période, de nombreux conducteurs de camion se sont enregistrés à titre de société et ont travaillé comme entrepreneurs indépendants pour des transporteurs, ce qui a fait augmenter le nombre de microentreprises. Nous prévoyons que le secteur devra traverser une période de consolidation, en particulier dans les sous-secteurs comme le transport par camion. De plus, les récents conflits de travail donnent à penser que les difficultés du secteur ne sont peut-être pas terminées et qu'il faudra peut-être en faire plus pour ranimer le secteur du transport.

### Certains secteurs des services ont la COVID longue

Les autres secteurs où la croissance du nombre d'entreprises a été inférieure à ce qu'elle était avant la pandémie sont les arts, les divertissements et les loisirs, les services d'hébergement et de restauration, ainsi que d'autres services (notamment la réparation et l'entretien, les services de soins de la personne comme la coiffure et la manucure, le nettoyage à sec, etc.). La croissance de ces secteurs avant la pandémie est relativement comparable à celle du secteur des entreprises ou à celle de leurs équivalents aux États-Unis. Toutefois, malgré une forte hausse de la demande des consommateurs après la fin des mesures de confinement, ces secteurs ont été entravés par l'augmentation importante du nombre de postes vacants, limitant la capacité des entreprises à se créer et à croître en raison de la pénurie de travailleurs disponibles (graphique 7).

**Graphique 7 : Hausse marquée du nombre de postes vacants dans le secteur des services**



Remarque : Moyenne prépandémie = moyenne 2019. Source : Statistique Canada.

Les pressions inflationnistes et les coûts d'emprunt élevés influent également sur le dynamisme des entreprises dans ces secteurs en incitant les consommateurs à réduire leurs dépenses discrétionnaires. Même si la Banque du Canada continue d'abaisser son taux directeur, l'endettement élevé des ménages et les renouvellements de prêts hypothécaires continueront de peser sur les budgets de nombreux ménages. Si l'on ajoute à cela le nombre élevé de postes vacants, le ralentissement des dépenses discrétionnaires freinera probablement la création d'entreprises dans ces secteurs à court terme.

Par conséquent, ces secteurs pourraient connaître une reprise lente et traverser une période de consolidation. Le secteur des services d'hébergement et de restauration connaît déjà une baisse du nombre d'entreprises actives, en particulier parmi les petites entreprises. Bien que ces secteurs aient enregistré de légers gains de productivité au cours des dernières années, les secteurs des arts, du divertissement et des loisirs n'ont pas eu la même chance. Dans ces secteurs, l'écart entre les entreprises actives et les tendances avant la pandémie est principalement attribuable aux grands employeurs qui continuent de s'adapter au contexte postpandémie.

### Le conte de deux immunités

En revanche, certains secteurs sont ressortis plus forts de la pandémie, créant des entreprises à un rythme plus soutenu qu'auparavant. L'industrie de l'information et l'industrie culturelle, la construction, le commerce de détail et l'immobilier ont tous dépassé leurs tendances de croissance d'avant la pandémie. La croissance supérieure à la tendance des secteurs de l'information et de la culture est une bonne nouvelle pour l'économie, car plusieurs des sous-secteurs, connus sous le nom de secteurs de la connaissance (c.-à-d. l'édition de logiciels, les services de télécommunications et le traitement des données) sont tributaires de grandes entreprises, alimentées par la migration de sociétés de taille moyenne. Une dynamique semblable s'observe dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques – un autre groupe fondé sur le savoir qui croît selon sa tendance d'avant la pandémie. Comme ces secteurs sont également en tête pour ce qui est de la productivité du travail, cette tendance montre qu'un certain degré de destruction créative

est en jeu, la sortie d'entreprises moins productives entraînant des gains de productivité globale.

Cela dit, l'essor des secteurs de l'immobilier et de la construction suscite des inquiétudes quant à la viabilité de cette croissance. Dans le cas de la construction, l'accélération a été alimentée par les entreprises de taille moyenne et les entreprises comptant de 5 à 19 employés, tandis que l'immobilier a compté sur les microentreprises de 1 à 4 employés. La demande de logement, qui est restée relativement résiliente malgré les difficultés économiques et les taux d'intérêt élevés, a été le principal moteur de ces secteurs.

L'augmentation récente du nombre d'entreprises de construction souligne la nature fragmentée de ce secteur, où de nombreuses entreprises exercent leurs activités dans des marchés de niche. Le secteur est généralement divisé entre les segments non résidentiel et résidentiel; les grandes entreprises se concentrent habituellement sur les projets non résidentiels, tandis que les petites et moyennes entreprises dominent le segment résidentiel. Ce dernier a prospéré ces quatre dernières années, stimulé par la forte immigration qui a suivi la ruée vers l'espace induite par la pandémie.

Le secteur immobilier a également profité de la résilience de la demande de logements. Bien que cette croissance ait soutenu l'emploi et l'activité économique, elle pourrait se faire au détriment de la productivité à long terme en raison de la prédominance des microentreprises, qui représentent collectivement 79 % du secteur dans son ensemble (contre 63 % pour le secteur des entreprises). En outre, les discussions sur les politiques publiques au Canada mettent de plus en plus l'accent sur le besoin de logement plus abordable. Les mesures gouvernementales visant à rééquilibrer la dynamique entre l'offre et la demande et à limiter les futures hausses de prix pourraient ralentir l'activité sur le marché du logement et nuire à la création de nouvelles entreprises et à l'emploi.

## Conclusion

Le dynamisme des entreprises au Canada montre des signes de marasme. Les moyennes entreprises, en particulier dans le secteur manufacturier, peinent à retrouver leur élan d'avant la pandémie, probablement en raison de l'évolution des préférences en matière d'emploi et de l'incertitude économique. Plusieurs secteurs des services ne se sont pas entièrement redressés, malgré l'aide non négligeable des programmes de soutien liés à la pandémie, tandis que d'autres affichent une croissance qui pourrait nuire à la productivité à long terme.

Malgré cette situation complexe, il existe des occasions importantes de stimuler le dynamisme des entreprises au Canada. À court terme, l'assouplissement des conditions financières par de nouvelles réductions des taux d'intérêt devrait améliorer l'accès au capital et encourager les investissements. Le marché du travail, stimulé par l'immigration, devrait également aider les secteurs qui ont été aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre après la pandémie, même si certains pourraient devoir investir dans des programmes de formation ciblés. De plus, les initiatives visant à réduire les barrières réglementaires, à favoriser l'entrepreneuriat et à encourager l'innovation créeraient un contexte plus favorable au dynamisme des entreprises. Ces mesures pourraient relancer la création d'entreprises et soutenir la croissance économique à long terme au Canada.

## Notes de fin

1. Gu, W (2024) « Ralentissement des investissements au Canada après le milieu des années 2000 : le rôle de la concurrence et des actifs incorporels ». Disponible au : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2024001-fra.htm> (consulté en août 2024).
2. Pour le Canada, nous avons utilisé le tableau mensuel 33-10-0270-01 de Statistique Canada, intitulé « Estimations expérimentales pour les entreprises nouvellement ouvertes et les entreprises nouvellement fermées ». Pour les États-Unis, nous avons utilisé le tableau 7 du Bureau of Labor Statistics portant sur la dynamique de l'emploi des entreprises. Bien que les méthodes utilisées par ces sources de données ne soient pas comparables, elles estiment toutes deux les ouvertures et les fermetures d'entreprises selon l'emplacement.
3. Lin, X., Hoffarth, M (2023) « Une analyse des programmes canadiens de soutien aux entreprises en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19 ». Disponible à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-605-x/2023001/article/00001-fra.htm> (consulté août 2024)

## Avis de non-responsabilité

Le présent rapport est fourni par les Services économiques TD. Il est produit à des fins informatives et éducatives seulement à la date de rédaction, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Les points de vue et les opinions qui y sont exprimés peuvent changer en tout temps selon les conditions du marché ou autres, et les prévisions peuvent ne pas se réaliser. Ce rapport ne doit pas servir de source de conseils ou de recommandations de placement, ne constitue pas une sollicitation d'achat ou de vente de titres, et ne doit pas être considéré comme une source de conseils juridiques, fiscaux ou de placement précis. Il ne vise pas à communiquer des renseignements importants sur les affaires du Groupe Banque TD, et les membres des Services économiques TD ne sont pas des porte-parole du Groupe Banque TD en ce qui concerne les affaires de celui-ci. L'information contenue dans ce rapport provient de sources jugées fiables, mais son exactitude et son exhaustivité ne sont pas garanties. De plus, ce rapport contient des analyses et des opinions portant sur l'économie, notamment au sujet du rendement économique et financier à venir. Par ailleurs, ces analyses et opinions reposent sur certaines hypothèses et d'autres facteurs, et sont sujettes à des risques et à des incertitudes intrinsèques. Les résultats réels pourraient être très différents. La Banque Toronto-Dominion ainsi que ses sociétés affiliées et entités apparentées qui constituent le Groupe Banque TD ne peuvent être tenues responsables des erreurs ou omissions que pourraient contenir l'information, les analyses ou les opinions comprises dans ce rapport, ni des pertes ou dommages subis.